



Photos : Guillaume St-Jean

## 3<sup>e</sup> Séminaire métropolitain sur l'avenir des églises à des fins communautaires et culturelles

une activité organisée par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain – ESG, UQAM et le Centre communautaire Saint-Brigide

**le 19 avril 2013 au Centre communautaire Sainte-Brigide**  
(ancienne église Sainte-Brigide-de-Kildare)

**1151, rue Alexandre-de Sève, Montréal**  
(métro Papineau)

### 8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture et présentation du séminaire

9h10 « Inventer un nouveau régime de propriété pour nos églises : enjeux et défis »  
par Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain – ESG, UQAM

9h30 «The Churches Conservation Trust, : more than 40 years experience of owning, managing and promoting for public use, 342 historic churches »  
Crispin Truman, Chief Executive of the Churches Conservation Trust, the national Charity saving historic churches at risk

10h15 « Conversion and management of historic churches in Amsterdam »  
Paul Morel, restoration and planning officer, Stadsherstel Amsterdam, non profit organisation caring and managing historic buildings in Amserdam since 1956.

### 10h45 Pause

11h15 « Droit de propriété et droit d'usage, multifonctionnalité et usage partagé: les différentes facettes du transfert de propriété d'une église au Québec. Une étude de cas: l'église de Saint-Anicet »  
Alain Castagner, maire de Saint-Anicet et Édith Prégent, chercheuse à la CRC en patrimoine urbain, doctorante en histoire de l'art, UQAM

11h45 « Les nouveaux régimes de propriété des églises converties au Québec – quelques exemples montréalais »  
Lyne Bernier, chercheuse à la CRC en patrimoine urbain UQAM et doctorante à l'Institut de Géoarchitecture de l'Université de Bretagne occidentale à Brest.

### 12h15 Repas

13h15 Atelier (discussion sur les cas présentés en matinée)

15 h Pause

15h30 Proposition de créer « la Société des cents clochers » pour appuyer la conservation et la mise en valeur des églises patrimoniales de Montréal

17h00 Présentation de la phase II du projet de développement du site de l'église Sainte-Brigide-de-Kildare par le Centre communautaire Sainte-Brigide

### 17h30 Vin d'honneur

**accès restreint aux invités**

# L'avenir des églises patrimoniales : inventer un nouveau régime de propriété ?

**Nos églises ferment à un rythme qui s'accélère et rien n'annonce la fin de ce mouvement.**

Un peu partout à travers le Québec, des citoyens se sont mobilisés pour sauver « leur » église par une prise en charge collective de l'héritage, au nom de l'intérêt public. Il s'agit de sauver un patrimoine précieux, de garder ouvert un équipement communautaire et dans plusieurs cas aussi de prolonger, pour un temps, les activités reliées au culte.

Le Québec d'aujourd'hui sait faire en matière de conversion d'églises ; le catalogue des réalisations est déjà impressionnant et révèle de nombreuses solutions originales et imaginatives. Mais, il faut en convenir, jusqu'à maintenant ce ne sont que rarement les églises les plus précieuses, sur le plan des valeurs d'art et d'histoire, qui ont été soumises à l'attention de la société civile. Or, dans plusieurs villes et régions du Québec c'est l'avenir de ce patrimoine plus précieux, l'avenir des ces « grandes nefs historiques », qui inquiète.

Le problème se pose en termes simples et clairs. Les paroisses et diocèses ne veulent plus supporter les coûts d'entretien de ces grands monuments peu fréquentés – ils n'en ont tout simplement plus les moyens – et les pouvoirs publics sont hésitants à s'engager dans cette aventure. Dans une paroisse rurale la question se pose simplement : tous s'identifient au principal marqueur identitaire et souvent seul lieu communautaire du village. Les acteurs se parlent et se mettent à l'œuvre. Dans les villes, l'engagement citoyen envers ces grandes nefs est plus ténu et les autorités municipales sont plus frileuses.

Le Ministère de la Culture et des Communications, qui a longtemps été le seul acteur dans le dossier des églises (classement, subventions aux monuments historiques, création du Conseil du patrimoine religieux), a récemment fait connaître son nouveau credo : la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel privilégie une dévolution de la gestion des objets patrimoniaux vers les villes et régions. Mais, à Montréal, à Québec et à Saguenay, notamment, il est clair que ce ne sont pas les autorités municipales qui vont prendre charge des églises de grande intensité patrimoniale. Au mieux vont-elles appuyer des initiatives des mouvements associatifs qui s'investissent dans la cause de la conservation du patrimoine ecclésial. L'entreprise privée, elle, n'a pas pour vocation de sauver le patrimoine; elle s'intéresse au redéveloppement du site, sans plus.

Ce troisième séminaire métropolitain sur l'avenir des églises propose de faire le point sur les différents régimes de propriété qui ont été mis sur pied au Québec pour permettre la conversion des églises, jusqu'à maintenant. Des invités internationaux présenteront aussi des organisations qui ont acquis et mis en valeur des églises de grande valeur patrimoniale, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Puis, les échanges en atelier permettront d'évoquer différents modèles d'action.

La Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et le Centre communautaire Sainte-Brigide feront la proposition de mettre sur pied la « Société des cents clochers de Montréal », organisme qui pourrait appuyer la gestion ou acquérir des églises pour en assurer la pérennité patrimoniale. Aux élus, de tous les niveaux de gouvernement, il est temps de démontrer que des citoyens engagés et des groupes associatifs peuvent se mobiliser en faveur de ce patrimoine, même dans les centres urbains denses. Il convient, maintenant, de réfléchir à l'établissement d'un nouveau régime de propriété qui permettrait à un/des groupe[s] de reprendre, au nom de la société civile ce patrimoine menacé, avec l'appui des autorités concernées mais aussi en mobilisant un mécénat qui appuierait les initiatives.

Ce séminaire est conçu comme une rencontre de professionnels et d'acteurs du milieu en vue de faire avancer la réflexion et susciter l'action. Il regroupera un maximum de 40 personnes, toutes invitées par le comité organisateur (Luc Noppen, François Soucisse, Lyne Bernier et Samir Admo). Les frais d'inscription sont de 25 \$; ils couvrent les frais du repas et des pause-café). Des manifestations d'intérêt en vue de participer au séminaire seront reçues à la CRC en patrimoine urbain jusqu'au 10 avril 2013 (courriel : [seminairecrpatrimoineurbain@gmail.com](mailto:seminairecrpatrimoineurbain@gmail.com))